

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE  
L'ÉCOLE ALSACIENNE

109, rue Notre-Dame-des-Champs - 75006 Paris

**CONVOCATION**

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

**MARDI 19 OCTOBRE 2021 - 19h**

Madame, Monsieur,

**L'Assemblée générale de l'Association des parents d'élèves de l'École alsacienne (apeea)**, dont vous êtes membre, est convoquée

**Mardi 19 octobre 2021 à 19h au théâtre Pierre Lamy de l'École \***

Vous êtes vivement invité(e) à y participer, avec l'ensemble des parents d'élèves de l'École. L'organisation de la réunion est prévue afin que notre assemblée statutaire soit la plus interactive et vivante possible. Une partie des membres du comité seront élus lors de cette réunion.

**Chaque parent dispose d'une voix (quel que soit le nombre d'enfants inscrits à l'École).**

Si vous n'êtes pas disponible le soir de l'Assemblée générale, vous pouvez **voter par vote électronique**. Vous recevrez très prochainement un mail séparé à ce sujet.

Vous pouvez également donner **pouvoir** à un autre parent d'élève de votre choix qui sera présent le soir de l'AG.

Lors de l'Assemblée générale, le parent qui a reçu le pouvoir se verra remettre le bulletin de vote correspondant, **dans la limite d'un maximum de TROIS pouvoirs par parent présent**.

**Le pouvoir doit être enregistré et doit obligatoirement parvenir à l'apeea avant le vendredi 15 octobre 2021. Aucun pouvoir ne sera accepté après cette date.**

**Le vote électronique sera fermé à partir du dimanche 17 octobre 2021 à minuit.**

Le trombinoscope et le pouvoir seront disponibles sur le site de l'apeea ([www.apeea.net](http://www.apeea.net)) pour vous permettre de choisir les membres du comité de l'apeea.

**Ordre du jour**

- Accueil par la Présidente
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Dialogue et débat avec la salle puis votes sur les rapports d'activité et financier
- Présentation des candidats pour l'élection au comité, vote
- Accueil de la Direction
- Proclamation des résultats du vote
- Pot de clôture

Les parents qui le souhaitent peuvent envoyer leurs questions par écrit, de préférence avant le vendredi 15 octobre 2021.

La Présidente  
Micheline Kingston

\* *sous le respect des conditions sanitaires applicables*